

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/11/2024 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOCHEYRAND Laurent.

Procurations : Mme CARTANT-FRANCIOLI Bernadette procuration à Mme DARNEY-PATOZ Lydia
M. BONVALOT Régis procuration à M. CHAPIN Jean-Paul

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 9 - Votants = 11

Quorum : 6

Convocation : 04/11/2024

Date de publication : 18/01/2025

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 06/09/2024.
- 3 - Règlement d'affouage 2025 proposé par l'ONF.
- 4 - Impression sur papier du bulletin.
- 5 - Recensement de la population 2025.
- 6 - Rapport annuel du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmirey-le-Château).
- 7 - Rapport annuel du Grand Dole sur l'assainissement non collectif.
- 8 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

1 - Désignation du secrétaire de séance

M. DAUBIGNEY Fabrice est le secrétaire de séance.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 06/09/2024

➤ **Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité**

3 - Règlement d'affouage 2025 proposé par l'ONF

Le règlement d'affouage 2025 proposé par l'ONF est validé avec les modifications suivantes :

- une attestation d'assurance sera demandée aux affouagistes.
- la taxe d'affouage pour les habitants de la commune est fixée à 5 € le stère.
- M. CHATILLON Roger est nommé référent.

➤ **Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité ce règlement**

4 - Impression sur papier du bulletin

Lors du dernier conseil, en questions diverses, il avait été évoqué que beaucoup d'habitants semblaient regretter la lecture sur papiers des bulletins. A cette annonce, M. le Maire avait répondu qu'il désirait savoir "les qui" et combien de "on" souhaite ... car ça restait vague. Et que le sujet serait mis à l'ordre du jour au prochain conseil.

Mme DARNEZ-PATOZ Lydia a mené un sondage dans la commune pour connaître l'avis des habitants au sujet de la diffusion du bulletin municipal sur papier ou mail.

Le résultat de son enquête est le suivant :

Sur 49 foyers visités, 38 désirent une version papier, 8 conservent la version informatique et 4 ne sont pas opposés au retour de la version papier.

Le sondage donne 75,5% de la population contactée pour un retour au papier.

Pour 70 tirages en couleurs, pour une édition brochure, le coût serait de 109 € HT, soit 120 € TTC. C'est le tarif de la société IDCOM, la moins chère des prises de contact.

Le bulletin est édité de 2 ou 3 fois par an.

M. le Maire remercie Mme DARNEZ-PATOZ Lydia pour son travail, mais aurait souhaité être informé de cette démarche plutôt que de l'apprendre à ce conseil.

La commission propose d'assurer la liaison avec l'imprimeur et la distribution dans les boîtes aux lettres.

Après débat, le Conseil Municipal vote :

- **5 voix POUR le passage sur papier,**
- **6 voix CONTRE.**

La situation actuelle est maintenue (diffusion informatique et papier pour les non connectés).

5 - Recensement de la population 2025

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) organise pour la commune de Frasne les Meulières un recensement en 2025.

Il a lieu tous les 5 ans.

Il débutera le 16/01/2025 et se terminera le 15/02/2025.

Un agent recenseur doit être recruté pour le village. C'est Mme ZOMINY Evelyne qui a été nommée.

Le coordinateur est M. CHAPIN Jean-Paul.

Pour information, les conseillers municipaux ne peuvent pas être nommés agents recenseurs.

Ce recensement est OBLIGATOIRE et permettra, entre autres, de calculer la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune, ces informations sont uniquement déclaratives (non connectées à d'autres fichiers).

- **Le conseil municipal accepte la nomination de l'agent recenseur à l'unanimité.**

Une campagne d'information parviendra aux habitants par mail, boîtage et affiche mi-décembre 2024 et janvier 2025.

6 - Rapport annuel du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmirey-le-Château)

Les conseillers en prennent note, le rapport est consultable en mairie.

7 - Rapport annuel du Grand Dole sur l'assainissement non collectif

Les conseillers en prennent note, le rapport est consultable en mairie.

8 - Questions diverses

- La formation du nouveau défibrillateur a eu lieu le 08/10/2024, 7 personnes y ont participé.
- L'intensité de l'éclairage public de la commune est passée à 15W en permanence depuis le 7 octobre. La baisse de consommation sera visible sur la prochaine facture.
- La pose du radar pédagogique a été effectuée le 15/10/2024, la mise en place de l'écluse a été réalisée le 22/10/2024.
- En raison des mesures d'économies gouvernementales, le taux de remboursement de la TVA aux communes passe de 16,40 % à 14,85%. Certaines opérations de fonctionnement seront exclues de ce dispositif.
- Église : un devis pour rénover la grille de Chœur a été reçu, il s'élève à 39 360 € TTC. La paroisse n'est pas favorable à cette rénovation.
- Le Maire tient à nous signaler la forte hausse des cambriolages dans les petites communes, la gendarmerie nous demande d'être vigilant.
- La date des futures élections municipales est arrêtée en Mars 2026.
- La SPA propose à toutes les communes une nouvelle convention qui sera discutée au prochain conseil.
- Avenir du RPI : comme annoncé par Jura Nord l'école de Montmirey-la-Ville fermera en septembre 2025. Plusieurs réunions ont eu lieu entre les 4 communes concernées (Peintre, Pointre, Moissey et Frasne-les-Meuillères), pour tenir compte de cette nouvelle situation, un nouveau pôle scolaire à Moissey est envisagé.
Pour évoquer ce projet, une première réunion a eu lieu le 11 octobre avec le Grand Dole pour évoquer les effectifs prévus, examiner la capacité d'endettement de chaque commune et constater que la date envisagée pour ce nouveau pôle sera la rentrée 2027.
Une situation provisoire est à trouver pour les rentrées 2025 et 2026.
Le 17/10/2024 nous avons rencontré l'inspecteur d'académie qui doit mettre en place son personnel. Les prévisions s'effectuent en février 2025 avec un ajustement en août 2025.
Le 30/10/2024 une réunion avec les élus de Montmirey-la-Ville a eu lieu pour évoquer une situation provisoire dans l'école de Montmirey-la-Ville. À ce jour, aucune décision n'est arrêtée. Une nouvelle réunion est prévue avec le Grand Dole le 21/11/2024.
Si aucune solution n'est trouvée, les enfants devront être scolarisés au pôle de Dammartin.
- Mme DIET Cécile nous informe qu'elle a participé à 2 réunions SIVU, cette structure ne présente plus de problème et connaît un taux d'accueil de plus de 75%, et retrouve son équilibre. Elle fêtera ses 20 ans en 2025.
- M. le Maire nous informe que les Vœux et la galette des Rois auront lieu le 12/01/2025 à 16 h au caveau.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 17 janvier 2025 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le secrétaire de séance



Fabrice DAUBIGNEY



Le Maire



Jean-Paul CHAPIN